

COMMUNIQUE DE PRESSE



LUNDI 12 MARS 2007

RESULTATS 2006 ET PERSPECTIVES 2007

Sociétaires 2 578 000 au 31/12/2006
Contrats 5 475 000
Cotisations 1 138 M€
Résultat technique 221 M€
Résultat Net 164 M€
Fonds Propres 760 M€ au 01/01/2007

L'année 2006 à Matmut

1. Une activité commerciale soutenue

Sociétariat : le portefeuille s'est accru de 94 000 personnes en 2006, et compte près de 2 600 000 sociétaires au 31 décembre 2006, en progression de 3,8 %.

Contrats : Matmut possède 5 475 000 contrats au 31 décembre 2006, soit + 4,5 %.

Assurances dommages : dans un marché marqué par la stagnation du marché de l'automobile et un environnement très concurrentiel (pressions tarifaire et publicitaire), Matmut a su maintenir son dynamisme commercial. La croissance du portefeuille auto est de 5% sur un an et 10% sur trois ans ; notre portefeuille MRH a également poursuivi sa progression : +3,3% sur l'année et +7,3% sur trois ans.

Assurances de personnes : 2006 est marquée par le démarrage réussi de Matmut Vie avec le contrat Capital Prévoyance. Ce contrat offre une garantie « temporaire décès », à laquelle 9 000 sociétaires ont d'ores et déjà fait confiance.

2. Une sinistralité maîtrisée

En Assurance automobile, malgré une légère dégradation de la situation en fin d'année, l'amélioration du taux de fréquence observée depuis 2003 s'est poursuivie, avec une croissance du portefeuille supérieure à celle du nombre de sinistres.

Cette diminution de fréquence s'accompagne d'une réduction du nombre des dossiers corporels de plus de 1 M€, qui concentrent une part significative de nos provisions. Ces éléments permettent de constater une année techniquement satisfaisante.

En assurance habitation, le coût moyen, comme le rapport « sinistres/cotisations », demeurent de bonne qualité, en dépit d'une hausse de la fréquence.

3. Des résultats qui permettent le renforcement de la solidité financière de la mutuelle et de sa capacité de croissance

Encaissement : il progresse de +4,10 % entre 2005 et 2006, passant ainsi de 1 093 M€ à 1 138 M€, en dépit de l'application, en assurance automobile, du bonus Matmut qui entraîne une diminution mécanique de la cotisation moyenne.

Coût des sinistres : 826 M€, en diminution de 2,15 % par rapport à la charge supportée en 2005. La liquidation satisfaisante de nos exercices antérieurs témoigne de la qualité de notre politique de provisionnement.

Produits des placements alloués : 77,4 M€ contre 62,1 M€ un an auparavant. Notre politique de placement des dernières années nous permet de profiter de la bonne tenue des marchés financiers.

Résultat technique : En conséquence des éléments précédents le résultat technique se monte à 226 M€, contre 111 M€ en 2005.

Impôts : 72,1 M€ contre 78,2 M€ en 2005. Nous revenons à une charge plus normale après un exercice 2005 marqué par des éléments fiscaux exceptionnels.

Résultat net : le résultat net après impôts et dotation à la réserve de participation soumis à l'approbation de l'AG est de 164,6 M€. En 2005, ce bénéfice atteignait 26,9 M€.

Au bilan, **les capitaux propres** de la Mutuelle passent de 596,2 M€ à 760,7 M€, soit une hausse de 27,60%.





Matmut

4. Nos actions mutualistes

En tant qu'entreprise mutualiste, nous sommes attachés aux valeurs de solidarité, d'entraide et de proximité. Elles se traduisent dans le soutien à de nombreux projets, notamment les actions suivantes.

La Matmut a poursuivi en 2006 des actions de prévention. Ainsi, dans le domaine de la conduite automobile, grâce au financement des caravanes Matmut/Automobile Club de l'Ouest, 9 950 sociétaires ont été accueillis et ont pu tester leurs réflexes ainsi que leurs connaissances. Cette démarche, engagée depuis 1996, se poursuit et connaîtra en 2008 de nouveaux développements.

En partenariat avec la Smac et la Mutualité Française Seine Maritime et sous l'égide de la Fondation de l'Avenir, la Fondation Paul Bennetot pour la recherche médicale a vu le jour fin 2006. Son action porte sur les domaines de la traumatologie et de la dépendance, tant en matière de prévention que de soins ou d'accompagnement.

La création de cette Fondation spécifique, proche des préoccupations liées à nos métiers, s'ajoute à notre soutien traditionnel à la Fondation de l'Avenir, qui se consacre en priorité à la recherche médicale appliquée.

5. Les perspectives 2007

Nous avons fixé aux équipes quatre axes de développement pour 2007 :

- Moderniser notre offre produits.

Le début d'année 2007 a vu le lancement de notre nouveau contrat habitation, particulièrement complet, simple à comprendre et compétitif, dans lequel nous prenons des engagements explicites de qualité de service auprès de nos sociétaires.

- Concrétiser notre offre en assurance dommages en direction des fonctionnaires.

Le lancement commercial d'AMF Assurances aura lieu le 5 avril 2007. Matmut a renforcé son alliance avec son partenaire AMF (Assurance Mutuelle des Fonctionnaires) en parachevant un processus amorcé depuis quelques années. Les deux sociétés ont créé une filiale commune, « AMF Assurances », détenue à 66 % par Matmut et 34 % par AMF. Cette filiale a pour vocation de proposer aux fonctionnaires des solutions d'assurance adaptées à leurs besoins, en s'appuyant sur la connaissance qu'ont AMF et ses mutuelles partenaires de la fonction publique et sur la puissance commerciale, technique et logistique de la Matmut.

- Diversifier notre offre vers l'assurance de personnes.

Matmut Vie étendra sa gamme au deuxième semestre 2007. Un produit d'assurance Vie épargne et une garantie « frais d'obsèques » seront lancés d'ici la fin de l'année.

- Renforcer notre gamme de services.

La Matmut propose, au besoin en partenariat avec des acteurs spécialisés, les services proches de ses métiers : assistance, crédit, services à la personne.

Dans le domaine de l'assistance, nous poursuivons activement notre partenariat avec IMA. Nous travaillons étroitement avec ses équipes pour proposer des prestations non traitées à ce jour. Les nombreux témoignages de satisfaction des sociétaires à l'issue des interventions nous encouragent dans cette voie.

En matière de crédit nous travaillons avec notre filiale, la SOCRAM, pour la distribution de crédits automobile. Depuis 2007, nous avons confié à la SOCRAM l'ensemble des crédits de consommation.

Pour le crédit immobilier, une réflexion est en cours pour offrir en même temps que notre contrat habitation un produit performant à nos sociétaires.

Nous travaillons également à l'élaboration d'une offre en matière de services à la personne. Les mesures gouvernementales prises en la matière ont amené à la structuration des opérateurs agissant en ce domaine, et nous procédons actuellement à la définition de notre stratégie.

L'année 2007 sera aussi celle de l'évolution des structures du Groupe Matmut

L'ensemble des projets de restructuration en cours vise à rendre le Groupe Matmut plus réactif dans un univers de l'assurance marqué par une concurrence toujours plus vive sur nos produits et par des obligations réglementaires et de gouvernance toujours plus fortes.

Le Groupe Matmut a connu dans le passé récent une forte croissance qui lui a permis d'atteindre une taille significative sur le marché de l'assurance dommages du particulier. Aujourd'hui, près de 2,6 millions de sociétaires font confiance à la Matmut pour leur protection. Cependant, malgré ce changement très significatif d'échelle tant en nombre de sociétaires que de ressources financières le Groupe n'a pas changé ses structures.

La structure envisagée pour le Groupe :

- maintient un lien mutualiste pour tous nos sociétaires. Le Groupe Matmut reste ainsi solidement ancré dans le monde mutualiste ;
- maintient une tête de Groupe mutualiste. La mutuelle Matmut aura le contrôle de toutes les filiales tant sur le plan capitalistique que par la composition des Conseils d'Administration des filiales ;
- donne aux filiales un domaine d'intervention clairement identifié leur permettant de proposer au Groupe une stratégie adaptée aux demandes des sociétaires ;

- donne aux filiales les moyens de mettre en œuvre les plans approuvés par le Groupe ;
- permet une meilleure identification des besoins en capital de chaque activité ;
- prépare Matmut aux demandes de la directive solvabilité 2.

1. Les structures envisagées

1.1 La mutuelle Matmut

La mutuelle mère Matmut conservera les activités d'orientation et de holding du Groupe.

Lors de la mise en œuvre du projet, elle détiendra :

- à 100 % la filiale Matmut Assurances ;
- à 100 % la filiale Matmut Entreprises.

Elle détient déjà à ce jour :

- à plus de 95 % la filiale Matmut Vie ;
- à plus de 95 % la filiale Matmut PJ ;
- 66 % de la filiale AMF Assurances.

Ces entités, à l'exception d'AMF, bénéficient du régime de l'intégration fiscale.

Les instances de gouvernance et de Direction de la mutuelle Matmut ne changeront pas.

1.2 Domaine d'activité des filiales

- Matmut Assurances : tous les contrats auto, habitation, individuelle accident, navigation de plaisance, chasse, à destination des particuliers non fonctionnaires ;

- AMF Assurances : tous les contrats auto, habitation, individuelle accident, navigation de plaisance, chasse, à destination des particuliers fonctionnaires ;

- Matmut Vie : les contrats d'assurance de personnes, décès, produits épargne et retraite... ;

- Matmut PJ : protection juridique des sociétaires et clients extérieurs ;

- Matmut entreprises : assurances des entreprises, des professions libérales et des associations.

1.3 Organisation des filiales

Toutes les filiales auront la forme de société à Conseil d'Administration (sauf AMF Assurances, à forme Directoire et Conseil de Surveillance) avec dissociation de la Présidence et de la Direction générale.

1.4 Calendrier prévisionnel

- Approbation des transferts de portefeuille de la mutuelle Matmut vers Matmut Assurances SA et Matmut entreprises SA soumise au Conseil d'Administration Matmut du 10 mai 2007 ;
- Validation de cette décision soumise à l'Assemblée générale Matmut du 2 juin 2007 sur la base de projets de traités d'apport ;
- Assemblée Générale Extraordinaire en juin des filiales Matmut Assurances SA et Matmut entreprises SA afin d'accepter l'apport et sa rémunération en actions ;
- Demande d'agrément par le Comité des Entreprises d'Assurances (CEA) des transferts de portefeuille en septembre / octobre 2007 ;
- Démarrage de l'activité des filiales Matmut Assurances et Matmut entreprises et transfert des personnels concernés, dès la publication de l'agrément du CEA.



2. Création de plates-formes régionales de gestion

En créant des plates-formes régionales de gestion le Groupe poursuit les objectifs suivants :

- Accroître la qualité de la gestion des sinistres pour nos sociétaires grâce à une spécialisation accrue des gestionnaires.
- Accroître la qualité de l'accueil commercial dans les bureaux dégagés des tâches de gestion courante des sinistres. Dans un contexte de gamme élargie, nos bureaux pourront se consacrer pleinement à l'accompagnement et au conseil des sociétaires.
- Accroître la réactivité du Groupe en fournissant aux équipes des réponses aussi proches que possible du terrain, grâce à une déconcentration des Directions centrales dans les plates-formes régionales.

Six implantations ont été retenues : Aix-en-Provence, Lyon-St Priest, Montauban, Paris, Rouen, Tours-St Cyr sur Loire.

La mise en place opérationnelle des plates-formes débutera en septembre 2007.

3. Les aspects sociaux

Les fonctions d'orientation de la politique du Groupe et les activités supports du Siège resteront dans la mutuelle.

Toutes les entités feront partie de l'UES du Groupe Matmut.

Il y aura transfert à « Matmut Assurances » de l'ensemble des collaborateurs exerçant des fonctions liées directement à l'activité « Assurance ».

Il y aura transfert à « Matmut entreprises » des salariés aujourd'hui affectés à l'activité.

Sur le plan social, tous les salariés du Groupe Matmut ont aujourd'hui des conditions de travail identiques et bénéficient d'une politique sociale commune. L'unicité des statuts et des avantages des salariés des différentes entités du Groupe Matmut est garantie par l'UES constituée autour de la Matmut par accord du 10 octobre 2001.

Notre objectif est de maintenir cette structure favorable aux salariés qui seraient amenés à rejoindre les nouvelles sociétés. Pour cela, les dispositions de cet accord UES seront étendues par avenant aux nouvelles filiales au fur et à mesure du démarrage de leur d'activité.

De ce fait, tous les accords d'entreprise, actuellement en vigueur au sein de l'UES, seront applicables à l'ensemble des filiales.

**Pour Daniel Havis,
PDG du Groupe Matmut :**

« l'année 2006 est particulièrement satisfaisante pour le Groupe qui connaît des résultats solides, conséquence de la confiance que nous accordent nos sociétaires et du travail efficace des collaborateurs du Groupe. Les résultats de l'année permettent de renforcer significativement notre mutuelle au plan financier. Les projets de 2007 permettront d'augmenter l'étendue et la qualité des solutions que nous apportons à nos sociétaires. La nouvelle organisation du Groupe permettra à Matmut d'affronter sereinement les nouveaux défis du monde de l'assurance. »

